

# Infos entretiens individuels

Au motif de la restructuration du Réseau, beaucoup de Responsables d'Agence n'ont pas pu faire leurs **entretiens individuels** de fin d'année.

Ils les passeront prochainement.

Les autres salariés les feront avant fin 2011.

L'heure du bilan de ceux de 2010 est là et le constat que nous en faisons est alarmant : il s'avère que la Direction peut s'en servir contre vous.

Les conséquences sont telles qu'elles peuvent aller du simple avertissement jusqu'au **licenciement**.

Oui vous lisez bien, le licenciement !

Des collègues de classe même élevée en ont fait les frais.



Nous en tirons des leçons dont nous souhaitons, en syndicat responsable et prévoyant, vous faire part dans votre intérêt :

- Ne laissez pas de place aux **griefs non mérités** qui vous seraient faits
- Ne reconnaissez pas, sous quelle que forme que ce soit, les faits qui vous seraient **injustement** reprochés

**Dans tous les cas, votre commentaire a son importance et la formulation en a tout autant...**



En conséquence, voici une liste non exhaustive de **termes tabous** :

- Je reconnais que...
- Je suis d'accord...
- Je suis en phase...
- Il est vrai que...

**La Direction se limitera à ces termes même si vous vous justifiez ensuite !**

Optez plutôt pour des termes tels que :

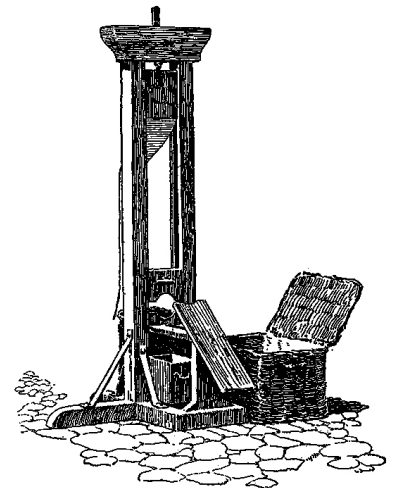
- Les **conditions de travail** (sous effectif, charge de travail, etc...) ont fait que la mise en place de plan d'action managérial, commercial ou technique ont entraîné des difficultés organisationnelles. Néanmoins, les actions suivantes ont été réalisées : ...(listez vos actions de l'année)
- Cette année fut riche en rebondissements. **Listez** vos actions et concluez en disant quelque chose du type : « C'est pourquoi je ne peux pas être en accord avec la teneur des propos énumérés ci-dessus. »

Ne vous laissez pas influencer par votre appréciateur : vos commentaires sont **libres**.

Défendez-vous de tout commentaire **néгатif** et gardez en mémoire que l'appréciateur n'a pas de propre rubrique pour contredire vos propos.

En cas de **désaccord** profond et non justifié, **refusez** catégoriquement de **signer** votre entretien : votre signature vaut acceptation.

En France, la guillotine n'existe plus...  
Mais plutôt que de vous faire trancher en petits morceaux, préférez une autre option : faites avorter tout propos qui ne serait pas significatif de votre investissement, de votre travail et de vos compétences...



Quoiqu'il en soit, ayez toujours le réflexe de nous contacter, même si vous rencontrez une situation qui peut vous paraître anodine : nous mettrons tout en oeuvre pour vous conseiller et vous aider, tout en conservant votre anonymat.

C'est votre avenir professionnel qui est en jeu et chaque détail a son importance : n'en négligez aucun.

**FO-Matmut : le syndicat qui préfère les mots aux maux**

**Syndicat FO-Matmut** Tél : 06 09 87 01 97  
**Internet : [www.fo-matmut.com](http://www.fo-matmut.com) Mail : [fo.matmut@gmail.com](mailto:fo.matmut@gmail.com)**